

# RAPPORT ANNUEL 2022-2023



## RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Par tous les membres de l'exécutif 2022-2023*

Votre exécutif a vécu 2022-2023 comme une année étrange. Déjà, dès l'automne, nous étions plongés dans une année de négociation de la convention collective, encore, cette fois-ci en Alliance des professeurs et des professeurs de cégep ainsi qu'en Front commun parmi les 420 000 travailleuses et travailleurs de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS. Cette belle force unifiée portera certainement ses fruits au bout du processus, mais ça a multiplié à court terme les réunions des instances, remplissant le calendrier déjà bien dense de votre exécutif. Qui dit négos dit consultations et mobilisation, et à ces registres-là, le SEECLG a été parmi les plus actifs du réseau!

Ce fut une année bizarre, trouvons-nous, parce qu'entre les allées et venues en instances, votre exécutif a dû gérer les dossiers quotidiens avec une Direction en constant changement. Départ de l'un, redistribution des dossiers entre ceux qui restent et arrivée de nouveaux visages... communiquer avec la Direction est devenu à certains moments si complexe que ça en était presque drôle... Sauf que sur cette toile de fond quelque peu absurde se jouaient de grands dossiers promettant de bouleverser la réalité de centaines d'enseignant.e.s. Dès la rentrée, votre exécutif a concentré ses efforts sur les prévisions d'un accroissement fulgurant de la population étudiante à court terme pour Lionel-Groulx. De concert avec les instances paritaires et certains départements particulièrement touchés, nous avons multiplié les réunions, discussions, communications, réflexions hors des sentiers battus, investissant bien des heures pour prévoir cette marée étudiante qui n'arrivera finalement pas, selon les chiffres réels.

Changements dans le personnel de la Direction, changements dans l'environnement du Collège qui entame tout un processus de construction et de rénovation (jusqu'à peut-être développer un campus à Saint-Eustache?), changements dans notre pratique enseignante aussi avec ces discussions sur l'enseignement à distance et l'arrivée à l'hiver 2023 de ChatGPT. Après ces années de pandémie, voilà encore les profs accrochés au mât d'un navire qui tangue sur des vagues houleuses vers une destination incertaine.

Alors quand on ajoute à cela le confinement bouleversant du 18 novembre à cause d'un tireur présumé, quand on réfléchit au trésor de courage, de résilience, de sang-froid et de patience que certains membres du personnel enseignant ont dû déployer, enfermés dans leur bureau ou leur salle de classe, gérant leur groupe en même temps que leurs propres angoisses, on prend la mesure de la complexité des efforts déployés par toutes et par tous durant cette année.

Vous trouverez donc ici le bilan de cette année aigre-douce: entre un verglas, mais une belle campagne de dons pour le climat; entre une panne de courant puis une marche funèbre sous le voile noir d'une magnifique mobilisation intersyndicale; entre une grève étudiante, puis un engagement accru de l'Asso étudiante en Commission des études; parsemée de communications déficientes de la part du Collège et pourtant aussi de magnifiques élans d'engagement chez des profs dévoués qui donnent sa couleur à notre dynamique communauté.

## 1. Négociations :

### a. Application de la convention collective 2020-2023

Cette année, nous avons poursuivi l'application de la convention collective 2020-2023, particulièrement en balisant mieux l'application de la clause 6-1.04. Nous sommes, à cet égard, en voie de ratifier une entente afin de rémunérer les auditions, tel que le prévoit cette clause. Il reste un travail considérable sur les autres aspects de cette clause que la direction veut appliquer à de nombreuses situations dont la suppléance à la coordination départementale ou dans un centre d'aide.

### b. Ronde de négociations 2023

Le dépôt patronal à la table centrale a eu lieu le 27 mars 2023. Les hausses salariales proposées sont décevantes et les attaques aux régimes de retraite ne sont pas subtiles. Le dépôt patronal précisé à la table sectorielle a été fait le 6 avril 2023. Le CPNC insiste sur les nouveaux modes d'enseignement comme l'enseignement à distance et la reconnaissance des acquis. Il veut limiter certains avantages sociaux et imposer la formation et l'évaluation du personnel. Depuis lors, la partie syndicale nationale a déposé son cahier de demandes précisées. Le gouvernement aimerait parvenir à une entente avant l'été, mais face au fossé qui sépare les parties et le rythme lent des rencontres, il est permis d'en douter.

## 2. Santé et sécurité au travail

Ouf! Avec un an de retard, l'application de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail progresse. Nous avons maintenant un représentant en santé et sécurité dûment élu et libéré pour remplir ses fonctions. Cependant, le comité fait du surplace quant à sa principale responsabilité: identifier et analyser les risques pour la santé physique et psychologique des travailleurs. Heureusement, l'arrivée d'un gestionnaire-préventionniste en mai pourra éclairer le comité de ses lumières (!). Il ne faut pas perdre de vue que la nouvelle loi vise à favoriser l'implication des travailleurs dans leur propre santé et sécurité et que leurs représentants jouissent de toute l'indépendance nécessaire à l'exercice de leurs fonctions et ne sont redevables que devant le comité et la loi.

## 3. Précarité :

### a. Simplification de la procédure pour postuler sur les charges (formulaire A)

Au cours de l'année, nous avons travaillé à déterminer un arrangement local afin de remplacer le « Formulaire A » et de simplifier le processus actuel. Nous pensions être en mesure d'appliquer cet arrangement dès la session d'hiver 2023, ce qui n'a pas été possible avec les nombreux changements à la Direction. Celui-ci devrait donc s'appliquer à partir de la session d'hiver 2024.

*b. Ouverture de postes sur les cours multidisciplinaires*

Nous avons actualisé l'entente sur les cours multidisciplinaire en Sciences humaines afin de tenir compte de l'ajout d'un nouveau cours (méthodes de travail intellectuel) et d'ouvrir davantage de postes sur ces ressources, tel que le prévoit dorénavant la convention collective.

*c. Enjeux à la formation continue*

Nous avons organisé une rencontre avec le personnel enseignant à la formation continue. Nous avons eu toutefois une très faible participation. Les liens demeurent ainsi difficiles à établir avec la formation continue. Néanmoins, il y a plusieurs enjeux en cours, notamment, en lien avec l'application de la clause 6-1.04.

*d. Représentations auprès des RH afin de réduire les délais d'attribution des charges de remplacement et d'accélérer le recrutement.*

Nous avons traité de cet enjeu en lien avec la rédaction de l'arrangement local en remplacement du Formulaire A.

#### **4. Vie syndicale**

*a. Recrutement aux comités*

Des efforts ont été faits afin de stimuler la participation aux divers comités. D'abord, nous avons tenu à reconnaître l'engagement des membres déjà investis dans des comités (par une distribution notamment de gourdes rouges de qualité) afin de valoriser la participation du plus grand nombre. Nous avons intégré des textes écrits par les membres de comités dans le journal *De Vive Voix* afin de mieux faire connaître les travaux desdits comités. Un recrutement individualisé a aussi été effectué lorsque des membres mentionnaient leur intérêt pour des sujets reliés à certains comités.

*b. Révision des statuts et règlements*

Nous n'avons pas entamé de travaux à ce sujet.

*c. Implication du conseil syndical et des délégués*

Nous avons tenu 2 conseils syndicaux. Les délégué.e.s ont aussi été invité.e.s à participer à certaines actions de mobilisation (notamment celle des cartes postales) en diffusant le matériel ou de l'information dans leur département.

*d. Stimulation de la vie syndicale (intégration des nouveaux profs, 5 à 7, etc.)*

L'exécutif, en plus de continuer son travail au sein du comité d'Insertion professionnelle et de se présenter lors de chaque accueil institutionnel des nouveaux enseignants, a organisé en octobre un dîner d'accueil afin de répondre aux questions des nouveaux profs.

Le comité social a, quant à lui, organisé 6 activités durant la session, notamment quelques 5 à 7 bien réussis.

e. *Dynamisme et implication des membres dans les communications (DVV et autres)*

En date de la rédaction de ce rapport, nous avons publié 11 éditions du journal *De Vive Voix*, avec le souci constant de fournir une information de qualité et d'impliquer le plus de membres possible dans l'écriture des textes. Des éditions spéciales ont fait une belle place à la réflexion collective sur des sujets tels que la langue française, le rôle de l'enseignement collégial dans la réconciliation avec les Autochtones, le rôle que souhaitent jouer les enseignants dans la cause climatique de même que les enjeux potentiels de l'intelligence artificielle en éducation. La cerise sur ce gâteau reste sans contredit l'édition spéciale *Tout ce que vous devez savoir sur votre job de prof* (DVV 10.10) qui se veut une publication intemporelle servant autant à soutenir l'intégration des nouveaux enseignants, à outiller les coordinations qu'à répondre aux questions fréquemment posées.

## 5. Croissance du Collège

Un sous-comité CÉ a été créé et plusieurs rencontres ont eu lieu à l'automne 2022. Un campus/CEC à Saint-Eustache est encore dans les plans de la Direction du Collège. Après le premier tour du SRAM, l'augmentation de la population étudiante sera de moins de 200 inscriptions plutôt que les 600 inscriptions prévues pour l'automne 2023. En mai, c'est le début des travaux de réaménagement des espaces de stationnement du Collège ainsi que de la construction des classes modulaires pour la prochaine rentrée.

## 6. Confinement du 18 novembre à cause d'un tireur présumé

L'exécutif est passé à l'action au maximum de ses capacités lors de cet événement bouleversant. Alors que le Collège tardait à communiquer avec la communauté, utilisant uniquement l'application C.Lionel qui ne fonctionne jamais bien sous la surcharge, l'exécutif a pris en charge la diffusion de communications quant aux mesures de protection à prendre, aux ressources disponibles et au déroulement des actions en cours à travers le Groupe Facebook du SEELG ainsi que Colnet. Nous avons ainsi pu informer et rassurer le personnel enseignant tout en relayant aux autorités certaines informations urgentes parvenant des membres.

En parallèle, certains membres de l'exécutif étaient confinés au local syndical avec une enseignante, pendant que d'autres œuvraient en appui à la Direction ainsi qu'aux autorités.

Au lendemain de l'événement, l'exécutif a rapidement colligé les ratées et les défis rencontrés lors du confinement afin de s'assurer que la Direction améliore sa capacité à agir dans des situations urgente : amélioration des communications lors de ces événements, mais aussi en diffusant mieux le plan des mesures d'urgence, en aménagement d'une façon adéquate les locaux, en offrant des formations appropriées...



## Table des matières

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF .....	1
RAPPORT DES AGENTS DE GRIEF.....	6
RAPPORTS DES COMITÉS.....	6
COMITÉS PATRONAUX-SYNDICAUX .....	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION (C. A.).....	6
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL (CRT).....	7
COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ) .....	10
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA RÉUSSITE .....	13
COMITÉ POUR COMBATTRE ET PRÉVENIR LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (VACS).....	14
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT .....	14
COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE .....	15
COMITÉ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (anciennement nommé comité sur la qualité de vie au Collège).....	15
COMITÉ INSTITUTIONNEL EN ENVIRONNEMENT.....	16
COMITÉ DES UTILISATEURS DE LA CAFÉTÉRIA .....	17
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉMUNÉRATION DES CONFÉRENCIERS.....	17
COMITÉ INSERTION PROFESSIONNELLE ET SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE.....	18
COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES INTERNATIONALES .....	18
COMITÉ DE TOPONYMIE ET DE RECONNAISSANCE.....	19
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE .....	20
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (SST) .....	20
COMITÉS SYNDICAUX .....	21
COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES .....	21
COMITÉ DONS DE SOLIDARITÉ ET APPUIS AUX PROJETS ÉTUDIANTS.....	22
COMITÉ DE MOBILISATION .....	24
COMITÉ PROFS POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE .....	25
ACTIVITÉS SOCIALES DU SYNDICAT .....	26

## RAPPORT DES AGENTS DE GRIEF

*par Joan-Sébastien Morales et Denis Paquin*

En 2022-2023, nous avons déposé 23 griefs, dont 16 griefs individuels et 7 griefs syndicaux. Nous avons aussi fermé 15 griefs à la suite d'une entente de règlement ou de la fin de processus administratifs. La majorité des griefs déposés sont liés à des processus administratifs et des mesures disciplinaires.

Nous avons déposé cinq griefs en lien avec l'application de la nouvelle clause 6-1.04, communément appelée « autre taux ». Trois de ceux-ci portent sur la non-rémunération des auditions en théâtre et en musique. Une entente de règlement est néanmoins en négociation et celle-ci devrait être ratifiée d'ici la fin de l'année. Nous avons aussi rédigé deux griefs au sujet de l'utilisation de « l'autre taux » pour rémunérer des remplacements à la coordination départementale et aux centres d'aide, ce qui nous apparaît être non conforme à la convention collective.

Cette année encore, le projet de répartition a fait l'objet de mécontentes avec la partie patronale. Trois griefs ont été déposés sur le projet de répartition 2022-2023. Le premier souligne l'insuffisance des ressources allouées à la coordination départementale par rapport à ce que prévoit la convention collective. Le deuxième dénonce la ponction de ressources de l'enseignement régulier pour la formation continue. Le troisième concerne la répartition incomplète des ressources d'encadrement prévues au volet 1 (annexe I-11).



## RAPPORTS DES COMITÉS

### COMITÉS PATRONAUX-SYNDICAUX

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION (C. A.)

*par Aude Lacasse*

Comme chaque année, le conseil d'administration a traité des dossiers usuels (adjudication de contrats, emprunts, recommandations, plan de travail, règlements, budget, révisions de programmes, etc.). Notons tout particulièrement l'octroi d'un contrat de 33 975 000\$ (avant taxes) à la firme Tisseur inc. pour la phase 1 du projet d'agrandissement comprenant 29 classes réparties sur 5 étages.

De plus, cette année, dans l'esprit d'assurer un meilleur déroulement des séances du conseil d'administration, les administrateurs siégeant à titre de membre du personnel du collège ont demandé que les règles de fonctionnement régissant les rencontres fassent l'objet d'une présentation et d'une discussion future.

Au terme de l'année scolaire 2022-2023, le conseil d'administration du Collège Lionel-Groulx se sera réuni 14 fois. Il y aura eu 5 rencontres et 9 rencontres extraordinaires.

Le nombre de rencontres extraordinaires anormalement élevé s'explique principalement par les processus de nomination pour les postes de directeur général et directeur des études. À cet effet, notons que Monsieur Michel-Louis Beauchamp a participé à son dernier conseil d'administration en tant que Directeur général lors de la séance du 25 avril 2023. Monsieur Philippe Nasr occupera cette fonction lors du dernier C.A courant de l'année. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente de la nomination officielle du prochain directeur ou de la prochaine directrice des études qui aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juin (9<sup>e</sup> rencontre extraordinaire).

### COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL (CRT)

*par les membres du CRT*

Sept membres ont siégé au CRT en 2022-23 pour la partie syndicale. Ces membres étaient : Denis Paquin, Kathleen Chevalier, Stéphanie Labonté, Marc Fortin, Mélanie Laurelli, Audrey Samson et Joan-Sébastien Morales. La partie patronale était représentée par Katia Tanguay (coordonnatrice aux Relations humaines), Sandrina Joseph (directrice adjointe à la Direction des études) et Sylvain Rousseau (directeur adjoint à la Direction des études).

Au cours de l'année, le CRT s'est réuni à 9 rencontres ordinaires en plus de deux autres « extraordinaires ». Denis Paquin en a assumé la présidence et Katia Tanguay, le secrétariat.

#### **Croissance du Collège**

En début d'année, la Direction estimait la croissance de l'effectif étudiant à 600 pour l'année scolaire 2023-24. Elle pensait aussi que cette croissance devrait se poursuivre au cours des deux années suivantes. Or, les nouvelles constructions permettant d'accueillir ces étudiant.es ne devraient suivre que dans quelques années (2025 pour une première phase et 2029, pour une deuxième). Le Collège cherchait aussi à obtenir l'autorisation pour l'installation de classe modulaire « temporaire », mais il y avait une certaine incertitude. Dans ce contexte, la Direction estimait qu'il serait nécessaire d'ouvrir la plage horaire habituelle au cours de l'année 2023-2024, en ciblant au départ trois jours par semaine.

En CRT, nous avons créé un sous-comité afin de minimiser les impacts négatifs de ces changements. Nous avons ainsi abordé les services que le Collège devait aussi offrir afin de supporter l'enseignement de soir (audiovisuel, service d'aide psychosocial, SAIDE, bibliothèque...). Nous avons longuement discuté des horaires de travail (conciliation travail-famille, limitation du nombre d'heures d'enseignement par jour...), mais aussi des horaires de cours pour les étudiant.es.

D'une façon très « lionesque », les trois jours se sont dégonflés en deux, puis en un seul... et la croissance, en décroissance... Nous avons pourtant interrogé la Direction sur son modèle de prévision et fait valoir que le comportement de la population étudiante était mouvant et plus difficilement prévisible. Nous verrons pour les prochaines années si la croissance se matérialise finalement.

#### **Application de la nouvelle convention collective**

Une partie des travaux en CRT (et en périphérie de celui-ci) a été de s'assurer de l'application de la convention collective 2020-2023.

L'année dernière nous avons balisé l'utilisation des ressources EESH/EBP et l'ouverture de postes sur une partie de ces ressources. Cette année, nous devons revoir l'entente sur la répartition des cours multidisciplinaires en Sciences humaines de façon à pouvoir ouvrir des postes sur ces ressources, tel que le prévoit la convention collective. Ce fut chose faite!

La nouvelle convention prévoit aussi, avec la clause 6-1.04, l'introduction du taux pour rémunérer les « autres tâches » (celles qui ne sont à aucun volet de la tâche enseignante). La clause prévoit notamment la rémunération du personnel enseignant lorsque nous devons effectuer un travail lié à des tests d'admission comme dans le cas des auditions ayant lieu dans plusieurs programmes du Collège. Une entente (hors du CRT) impliquant les programmes visés est en voie d'être ratifiée afin de rémunérer ce travail.

Toujours en lien avec cette clause, nous avons discuté de la portion formation manquée à la RAC (reconnaissance des acquis). Nous estimons qu'il serait plus facile et cohérent d'appliquer le taux de chargé de cours pour celle-ci puisqu'elle s'apparente à des heures de cours. La partie patronale entend appliquer l'autre taux qui est nettement inférieur à celui du taux de chargé de cours. Nous espérons qu'une prochaine convention collective permettra de corriger l'ambiguïté actuelle. Le CRT invite le personnel enseignant rémunéré à ce taux horaire à exiger d'être rémunéré pour chacune des heures effectuées (il ne s'agit pas d'un taux pour une charge de travail, mais bien d'un taux horaire).

Nous avons également observé en cours d'année une multiplication des contrats rémunérés à ce taux. Plusieurs de ceux-ci soulèvent des questions et le CRT devra mieux baliser l'utilisation de cette clause l'année prochaine. Il faudra demeurer vigilant sur cet enjeu.

### **Arrangement local en remplacement du Formulaire A**

Un jour le « Formulaire A » sera un souvenir... Nous avons proposé à la Direction de négocier un arrangement local permettant de simplifier la procédure actuelle. Cet arrangement devrait s'appliquer au cours de l'année prochaine. Un sous-comité du CRT a été créé à cet égard, même si une grande partie du travail a été effectué lors d'échanges entre le comité exécutif et la Direction. Terminons, en mentionnant que le conseil syndical a été consulté, l'assemblée générale ainsi que certains départements. L'exécutif a également demandé l'avis de la conseillère syndicale à la FNEEQ sur le projet d'arrangement. D'autres consultations sont à prévoir l'année prochaine, notamment, auprès du personnel enseignant non-permanent et des coordinations départementales.

### **Mesures afin de soutenir l'enseignant**

C'est un peu la catégorie « fourretout » du rapport du CRT et disons-le c'est désolant de devoir passer autant de temps en CRT sur ces enjeux! En rafale (et d'une façon impressionniste) :

- SAIDE: il manque de personnel (CRT du 30 août);
- Mesures de mitigation de la chaleur: va-t-on (enfin) en faire plus... (CRT du 30 août);
- SAIDE: encore! (27 septembre);
- Services en soutien à l'enseignement : hé ho Direction ça existe une salle de classe, vaudrait mieux nous supporter pour vrai (27 septembre);

- Protocole en situation d'urgence: hé ho Collège que vas-tu faire pour nous supporter lorsqu'il y a des étudiant.es perturbateurs dans nos classes, lesquelles pourraient par ailleurs être un risque pour nous (1<sup>er</sup> novembre, donc avant le confinement du 18!);
- Protection des stagiaires: il y a des changements législatifs... vous savez?... (20 décembre);
- Consultation sur le MAOB: faudrait laisser plus de temps au profs... (31 janvier);
- CI max: ça devient un mode de gestion... combien de profs dépassent la CI max de 85? Un peu plus de 60... OK, faudrait trouver une solution pour limiter ces dépassements (31 janvier);
- Libération pour un représentant SST: pouvez-vous prendre une décision? (28 mars);
- Verglas: de notre point de vue, il y a eu un petit enjeu :) de la prise de décision initiale à la communication tardive de la décision pour la suspension des cours de l'après-midi du 5 avril... Faut-il vraiment que vous vous justifiiez? (11 avril);
- Travaux au Collège: Tsé ça fait un bruit de fou dans certaines classes... La réussite, vous y avez pensé? Les étudiant.es demandent des coquilles pour suivre leur cours... Il faudrait aviser les entrepreneurs... surtout avec les constructions à venir (25 avril);
- Plan des mesures d'urgence (PMU): Nous attendons (encore) les formations, la mise à jour des installations et la communication de ces informations. (16 mai);
- Chaleur: vaut mieux prévenir que guérir, non? (16 mai);
- Protection des stagiaires: pis? (16 mai);
- Communications: il faudrait se montrer agile avec les travaux à venir... sans oublier une autre saga avec le calendrier scolaire (16 mai).

### **L'allocation des ressources et l'ouverture de postes**

L'année 2022-2023 a été marquée par un déficit important (surembauche) dans la masse. Le défi initial était d'évaluer son ampleur que le Collège estime maintenant à près de 12 ETC que nous devons résorber au cours des prochaines années. Dans ce contexte difficile, un comité technique sur la tâche (CCT) a été créé afin d'effectuer des travaux pour mieux comprendre la situation et proposer au CRT d'éventuelles solutions. Nous avons aussi proposé à la partie patronale un plan crédible afin de résorber cette surembauche en épargnant les volets 1 et 2 (afin de favoriser la réussite étudiante). Nous devons admettre que la partie patronale ne veut visiblement pas s'attaquer dans l'immédiat à ce problème, alors qu'un effort très faible est consenti pour l'année prochaine. Il s'agira de l'une des priorités du CRT au cours des prochaines années.

Le projet d'allocation des ressources pour l'année 2023-2024 nous a été présenté en avril. Le projet répartit à 97% le financement pour le volet 1, soit le minimum fixé par la convention. Plusieurs questions ont été soulevées au sujet des calculs des nombreuses préparations, des nombreuses PES (Périodes Étudiants Semaines), des libérations au volet 2, etc. De plus, à la lumière de la convention collective, les ressources à la coordination départementale nous apparaissent insuffisantes. En partie pour ces raisons, le projet de répartition ne sera pas officiellement entériné par les membres du CRT et des griefs ont été rédigés pour ces deux éléments. La seule version mise à jour du projet de répartition sera acheminée simultanément aux départements et au syndicat le 25 avril. Finalement, le projet prévoit la sous-embauche de 1,84 ETC pour terminer l'année 2023-2024 avec une surembauche de 9,87 ETC. Fait épique le financement du Collège est à la baisse, alors que nous prévoyons initialement une hausse des inscriptions. Au premier tour, 26 postes seront ouverts pour l'année prochaine.

## **COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ)**

*par Geneviève Fortin et Marie-Claude Nadeau*

Au moment d'écrire ce rapport de la Commission des études, nous avons eu 9 CÉ, 7 CÉ extraordinaires et deux autres rencontres sont prévues d'ici la mi-juin 2023.

### **Les très (trop!) nombreux sous-comités**

Le plan de travail pour l'année scolaire 2022-2023 était ambitieux. Dès la rentrée, la création de 9 sous-comités (un 10<sup>e</sup> s'est ajouté) annonçait une année très occupée. En ce qui concerne les sous-comités chargés de la révision de la PIEA, deux des trois comités de l'année 2021-2022 n'avaient pas complété leurs travaux, les comités « Présence aux cours » et « Conditions particulières de réussite » sont donc formés à nouveau. Le volet plagiat et tricherie du sous-comité « Processus de plainte » avait complété son mandat, mais il restait le volet révision de note qui n'a tenu aucune rencontre cette année.

Trois autres sous-comités devaient débiter leurs travaux cette année. Le sous-comité « Équité dans les évaluations » s'est réuni à quatre reprises afin de réfléchir aux principes devant guider la modification de la PIEA. La réflexion est assez avancée et ce comité devrait pouvoir présenter ses travaux à la Commission des études d'ici une ou deux rencontres. Le sous-comité « Évaluation des attitudes + travail d'équipe + évaluation de la langue » n'a tenu aucune rencontre. Le sous-comité « Processus d'approbation des plans de cours » s'est réuni une seule fois pour constater que les travaux du sous-comité « Équité dans les évaluations » devaient être terminés avant que ce sujet puisse être discuté étant donné que la réflexion sur l'approbation des plans de cours est intrinsèquement liée à la notion d'équité.

Finalement, le sous-comité « Révision de la PIEA » a tenu des rencontres jusqu'au départ de la direction adjointe aux études qui en était responsable et la majorité des éléments de la PIEA qui pouvaient être révisés sans le travail des autres sous-comités a été complétée.

Le mouvement de personnel à la Direction des études explique en partie que la révision de la PIEA ait si peu avancé cette année, mais d'autres facteurs sont probablement en cause. Toutefois, on s'explique plus difficilement que les deux sous-comités (présence aux cours et conditions particulières de réussite) dont les travaux remontent à l'année 2021-2022 n'aient toujours pas réussi à compléter leur mandat.

### **Prévision d'une augmentation du nombre d'étudiants**

Un sous-comité sur l'augmentation du nombre d'étudiants au Collège, créé dans l'urgence d'une augmentation imminente de 600 étudiants à la rentrée d'automne 2023, a été formé. Les rencontres se sont déroulées durant quatre lundis matins de novembre et décembre 2022, puis des discussions se sont poursuivies par écrit sur Teams avant que la mouture finale des recommandations soit présentée à la CÉ de décembre, moyennant une dissension des membres de l'exécutif du SEECLG quant à la suggestion du comité de réfléchir à l'enseignement à distance. À la fin de la session d'hiver 2023, les prédictions d'accroissement de la population étudiante ne se sont pas réalisées... Finalement, ce seront plutôt 200 nouveaux étudiants qui s'ajouteront. L'application des mesures (éclatement du cadre horaire, cours intensifs, etc.) se fera de manière plus progressive au cours des prochaines années. De plus, l'ajout des classes modulaires facilitera la création des horaires.

### **La saga du document « Enseigner au CLG »**

C'est à la demande des coordonnatrices et coordonnateurs qui ont vu leur tâche s'alourdir au fil des ans que la Direction des études a élaboré un document qui dresse un portrait du rôle de l'enseignant et établit la liste de ses responsabilités. L'objectif semble à la fois « d'inspirer » les enseignants en leur présentant une vision (trop!) élargie de leur profession et de susciter des réflexions ainsi que davantage d'engagements au sein des départements. Des discussions sur le sujet et sur le document ont eu lieu en ACCDP et en CÉ. L'exécutif a fait valoir à plusieurs reprises que les formulations dudit document ne reflètent pas correctement la réalité et ne règlent en rien l'importante problématique de surcharge vécue par les coordinations. Le SEECLG a précisé que nous avons une convention collective qui définit déjà clairement les tâches et responsabilités des enseignants. Le document n'a toujours pas été diffusé, mais il a plutôt été confié à une enseignante pour une formulation plus « inspirante ». Notons ici que l'exécutif, soucieux de supporter les coordinations avec des informations justes et précises, a publié une édition spéciale du journal *De Vive Voix* ([DVV 10.10](#)) qui détaille les rôles et responsabilités des enseignant.e.s de même que de la coordination, tels que prévus par la convention collective, en plus de jeter un regard élargi sur le métier enseignant ainsi que ses possibilités.

### **Enseignement à distance**

Déjà un dossier chaud et émotif en 2021-2022, l'enseignement à distance a été l'objet de plusieurs discussions à la CÉ au cours de l'année 2022-2023. C'est d'abord par le biais d'un sondage que la Direction des études veut consulter les profs pour faire un bilan de l'enseignement à distance pendant la pandémie. Dès le départ, nous avons trouvé les questions du sondage biaisées et les intentions peu claires. C'est lors d'un conseil syndical élargi que l'on a décidé d'inviter les membres à ne pas répondre à ce sondage. C'est aussi peu que 62 profs qui ont répondu au sondage, ce qui n'a pas permis d'obtenir des données significatives.

À la CÉ du mois de mai, l'enseignement à distance est de retour à l'ordre du jour... Les étudiants sur la CÉ font une demande de modification à l'ordre du jour pour que ce point de discussion soit retiré. Ils précisent que les impacts de l'enseignement à distance pendant la pandémie sont encore bien présents et qu'il est encore trop tôt pour discuter de ce sujet. De plus, ils exigent que des données probantes montrant les bénéfices de l'enseignement à distance soient au rendez-vous avant que la CÉ ne songe à discuter davantage de cet élément. C'est à la majorité que l'ordre du jour est modifié.

### **Réussite étudiante**

En ce qui concerne les statistiques sur la réussite des étudiants, nous sommes loin d'un retour à la normale. Les étudiant.e.s sous contrat de réussite sont de plus en plus nombreux. On tente d'élaborer des stratégies pour les aider... Le 30 mars, on nous présente les stratégies du comité de la réussite, qui consistent globalement en l'intégration de MTI (méthodes de travail intellectuel) ainsi qu'en la création de « communautés d'apprentissage » mandatées pour expérimenter (puis diffuser) des stratégies pédagogiques « à impact élevé » durant la prochaine année. En assemblée générale, une proposition est adoptée afin d'appeler les départements à la vigilance face aux libérations liées à cet étrange mandat (manque de consultation des départements, impression que ce qui est déjà fait par les départements est dévalorisé, possible impact sur l'autonomie professionnelle, informations vagues, etc.). La CÉ apprend plus tard que les départements de Soins infirmiers et de Français ont refusé ces libérations.

**Sous le silence : Plan d'action en santé mentale étudiante**

Présentes dans le plan de travail initial de la Commission des études, les préoccupations quant à la santé mentale étudiante ont encore une fois glissé au bas des priorités en cours de route. Les étudiants siégeant en CÉ ont pourtant mentionné les difficultés liées à la santé mentale de leurs membres à plusieurs reprises, mais on ne semble pas vouloir se pencher réellement sur cette épineuse et pourtant importante question.

**Nouveauté : l'arrivée des robots conversationnels (dont ChatGPT) et des intelligences artificielles en éducation... Et création d'un groupe de travail?**

Janvier 2023 a été marqué par la découverte collective des impacts majeurs de ChatGPT sur les classes. En effet, ce robot capable de générer du texte, de répondre aux questions simples et complexes de manière plausible, de calculer, de créer et de programmer a bouleversé bien des membres du corps enseignant. Dès le début de la session d'hiver 2023, le sujet a été abordé en Commission des études. Conscients qu'un retour en arrière était impossible, les membres de la CÉ ont exprimé à la fois leur fascination et leurs craintes devant les IA. Alors que certains mentionnaient les nouvelles activités pédagogiques que ChatGPT rendaient possibles, la plupart des enseignant.e.s s'inquiétaient des risques élevés de tricherie ainsi que de l'alourdissement évident de la tâche enseignante (puisqu'on doit repenser les évaluations ou prévoir des mécanismes de validation de l'intégrité intellectuelle des travaux). Les membres enseignants de la CÉ ont demandé des outils de détection de la tricherie (pouvant servir à décourager certains étudiants même si ces outils sont imparfaits), du soutien, des réflexions approfondies sur ce bouleversant sujet... la Direction des études a pris des notes, mais n'a rien fait d'autre que de créer un « groupe de travail » à la structure peu claire et qui a un mandat tout aussi obscur.

Après une rencontre avec le personnel de la bibliothèque (responsable de certains outils liés à la prévention du plagiat et au respect de l'intégrité intellectuelle), la lecture du rapport du comité école et société de la FNEEQ ainsi qu'une discussion en assemblée générale, l'exécutif a fait ajouter un point ChatGPT à l'ordre du jour de la CÉ du 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Processus de recrutement**

Des CÉ extraordinaires ont été tenues pour le processus d'embauche à la Direction générale et à la Direction des études. Nous nous sommes penchés sur l'embauche de la Direction générale en nous prêtant au jeu par une consultation des membres sur le profil attendu. Pour le poste de la Direction des études, le temps de consultation était trop court et les trois syndicats, doutant quelque peu de la réelle contribution qu'on leur laissait apporter à ce processus, ont choisi de ne pas bonifier le profil attendu de leurs commentaires.

**Modifications au calendrier scolaire**

Il semble y avoir un inconfort quant aux processus de modification du calendrier scolaire. En effet, les membres de la CÉ déplorent qu'ils manquent souvent d'information pour prendre des décisions éclairées, et ce, qu'ils fassent ou non partie du sous-comité du calendrier. Les étudiants débordés n'arrivent pas à participer à ce sous-comité. La Direction des études, après plusieurs revers (pas de reprise des jours de grève étudiante, questionnements sur la reprise d'une demi-journée, ajout d'une journée institutionnelle pour le climat en septembre qui n'a pas passé), remet en question le rôle et la pertinence du comité calendrier. Peut-être est-ce davantage une question de mauvaise communication ou une ambiance qui ne

permet pas aux membres du sous-comité calendrier d'exprimer librement leurs avis... Des discussions seront tenues à ce sujet ultérieurement, sans doute.

### **Une Asso étudiante très engagée!**

Cette année a été témoin d'une présence et d'une participation importantes des étudiants sur la CÉ. Que ce soit par leur regard critique sur les descriptifs et bilans programmes, leur implication dans les discussions pédagogiques sur l'enseignement à distance, sur ChatGPT, etc., ils ont porté la voix des étudiants avec détermination. Ils ont été de précieux alliés au cours des rencontres de la CÉ.

### **La consultation et les départements: pierre angulaire négligée**

Si la Direction souhaite avancer dans les nombreux dossiers pédagogiques, elle devra travailler en collaboration des départements et dans le respect de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants. Trop souvent, nous sommes informés tardivement des orientations pédagogiques, ce qui ne permet pas une réelle consultation en département ni en assemblée générale.

### **Plusieurs changements attendent la CÉ à l'automne 2023**

Une nouvelle Direction des études présidera la CÉ dès l'automne prochain. Du mouvement aura aussi lieu parmi les membres de l'exécutif assis à la table de la CÉ, alors que Marie-Claude et Geneviève passeront le flambeau à Marilyn Charbonneau et à Joan-Sébastien Morales. De nombreux nouveaux membres-enseignants ont aussi été élus pour l'an prochain. Nous espérons qu'un vent de changement soufflera sur la CÉ 2023-2024.

## **COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA RÉUSSITE**

*par Patrice Roy*

Le comité institutionnel sur la réussite s'est réuni à six reprises pour l'année collégiale 2022-2023. Sous la responsabilité de Sandrina Joseph, ce comité a pris beaucoup d'envergure depuis l'époque pas si lointaine où il était encore un sous-comité de la commission des études et il n'est pas rare qu'on trouve de douze à quinze membres autour de la table en comptant les membres invités pour alimenter les réflexions.

Cette année, le comité a poursuivi la réalisation du plan de réussite 2026 en se concentrant sur quelques enjeux clés, dont la promotion du plan de réussite en tant que tel et la valorisation de la langue française comme outil de réussite. Cependant, le principal enjeu cette année fut celui des étudiantes et des étudiants sous contrat de réussite, qui sont plus nombreux au Collège que par le passé et qui tendent à ne pas avoir le soutien dont elles et ils auraient besoin. Des efforts ont été investis de manière à mieux informer les enseignantes et les enseignants de la présence d'étudiantes ou d'étudiants dans cette situation, avec leur consentement bien sûr, et pour mieux les accompagner dans la réussite de leurs cours.

Le comité institutionnel sur la réussite conserve dans son mandat la tâche de livrer à chaque année un avis à la commission des études. Cet avis se veut en partie un appel à la réflexion et en partie un appel à l'action, et est rédigé en ce sens. L'avis de 2022-2023 parle entre autres de « favoriser la mise sur pied d'initiatives institutionnelles, programmes ou départementales qui permettraient, dans une approche globale, de

contrer les effets sur le parcours étudiant des facteurs de vulnérabilité », et va dans le détail sur les facteurs identifiés et des pistes d'actions à envisager.

Enfin, à titre de rappel : à la fin de l'année collégiale 2021-2022, le comité avait été saisi de données perturbantes sur le bien-être de certains groupes d'étudiantes et d'étudiants. Un suivi des efforts faits pour améliorer la situation a été fait, par le comité dans son ensemble de même que par ses membres sur une base individuelle, mais beaucoup de travail reste à faire alors nous demeurons à l'affût.

### COMITÉ POUR COMBATTRE ET PRÉVENIR LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (VACS)

*par Claire Dumouchel*

Le comité VACS a organisé plusieurs activités de sensibilisation notamment auprès de la communauté étudiante que ce soit par des kiosques, des messages sur des écrans ou par des ateliers offerts à des parties ciblées de la communauté étudiante (équipes sportives, étudiant.e.s en résidence, etc.). Un changement marquant est que le Bureau d'Interventions et de Prévention (BIP) du Collège qui traitait auparavant les plaintes à caractère sexuel change de nom pour Service d'accompagnement -violences à caractère sexuel. La mission du service devient ainsi plus reconnaissable et explicite. Un changement à venir est qu'il y aura une formation en personne à l'automne 2023 plutôt que sur Moodle afin d'être plus interactif. D'ailleurs 67% des étudiant.e.s ont complété la formation sur Moodle comparativement à 7% pour le personnel... Voulez-vous m'aider à changer cette statistique ? Venez à la formation et parlez-en à vos collègues.

### COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

*par Denis Paquin*

Le comité de perfectionnement est un comité paritaire dont trois membres sont issus du personnel enseignant: Emmanuel Coutu, Denis Paquin et Nicolas Simard. Le comité s'est formellement réuni une seule fois cette année. En général, nous traitons au fur et à mesure les demandes de perfectionnement par le biais d'un groupe de travail dans Teams.

En 2022-2023, le budget alloué pour le perfectionnement était de 78 020\$ en plus du surplus accumulé de 190 158\$ au cours des dernières années. Les sommes disponibles étaient donc de 268 198\$. Le comité a reçu 121 demandes (en date du 30 mai), en hausse par rapport à l'année dernière où il y avait eu un peu moins de 100 demandes. Le comité doit se réunir le 5 juin et en date de rédaction de ce rapport nous ne connaissons pas encore les dépenses engagées au cours de l'année. Nous pouvons présumer toutefois que le comité accumule toujours des surplus, même si nous avons observé une légère hausse des demandes cette année.

Une rencontre aura lieu le 5 juin afin d'ajuster, si nécessaire, les modalités de remboursement pour l'année prochaine. Le comité devra aussi demeurer vigilant puisque la partie patronale pourrait vouloir revoir la politique de perfectionnement au cours des prochaines années.

## COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE

*par Étienne Gendron*

Le comité social du Collège a changé d'orientation pour ses activités depuis l'année scolaire 2021-22. En effet, le comité a jugé préférable de se concentrer sur deux activités majeures chaque année, dans l'optique d'encourager la participation la plus large possible du personnel, et plus particulièrement du personnel enseignant. Cela explique pourquoi la cabane à sucre n'est plus au calendrier.

Cette année, le comité a organisé le premier grand souper des Fêtes depuis la fin des mesures sanitaires reliées à la COVID, sous le thème du « bal masqué ». L'événement a été globalement un succès, avec 156 enseignants inscrits et 126 présents (chiffres similaires à l'édition précédente). Le comité a également tracé un bilan de l'événement et ajustera le tir sur certains points, notamment l'ambiance musicale. Les préparatifs pour la prochaine édition sont d'ailleurs déjà en cours.

La fête de fin d'année est également en préparation au moment d'écrire ces lignes, et se tiendra le 2 juin. L'état de la participation enseignante reste encore à déterminer.

## COMITÉ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (anciennement nommé comité sur la qualité de vie au Collège)

*par Frédéric Morier*

Le Comité paritaire santé et bien-être vise à discuter de mesures pouvant favoriser la création d'un environnement de travail sain et sensible aux enjeux de santé et de bien-être du personnel, notamment par la mise en place de mesures proactives ou le développement d'activité de prévention et de sensibilisation en matière de santé et bien-être du personnel. Le comité est également responsable de sélectionner les lauréats des prix de l'excellence et de l'engagement.

Le Comité s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première rencontre, laquelle visait à établir les grandes lignes du mandat du comité, il a été proposé de rattacher le comité santé et bien-être au comité SST (plus pertinent en matière de santé mentale) duquel il prendrait ses mandats. La partie patronale ne s'est toujours pas prononcée en ce sens, bien qu'elle ait fait preuve d'ouverture.

En plus de la reconduction de diverses activités comme les « Lundis Petite Douceur » en avril, le Comité n'a pas chômé entre ses réunions. Parmi les activités tenues et auxquelles le comité a contribué, il y eut la journée de réconciliation du 21 novembre, les douceurs d'avril, le développement d'un coffre à outils sur l'intranet, l'organisation de la cérémonie de reconnaissance et en juin, l'organisation d'une conférence d'accueil de Sylvain Guimond ainsi que diverses démarches de mobilisation. Le comité a également contribué au développement d'une meilleure offre de service pour les programmes d'aide aux employés, qui demeure appréciée par beaucoup.

Enfin, lors de la deuxième réunion portant sur la sélection des lauréats des prix de l'excellence et de l'engagement. Le prix de la bienveillance est remis à une personne s'étant illustrée en matière de bienveillance (attitudes, manières, investissement de la personne, etc.). Le prix de la qualité de vie au travail est remis à une personne qui s'est investie de manière marquée dans le travail d'équipe, la santé physique ou psychologique de ses pairs, l'amélioration du sentiment d'appartenance, etc. Enfin, le prix « place à l'équipe ! » est remis à une équipe de travail dont le projet a réellement contribué à l'amélioration du bien-être de ses collègues. Au moment d'écrire ces lignes, les lauréats sont sélectionnés, mais un embargo nous empêche d'en révéler les noms.

## COMITÉ INSTITUTIONNEL EN ENVIRONNEMENT

*par Philippe Bélanger Roy*

Le comité institutionnel en environnement s'est réuni à 6 reprises lors de l'année 2022-2023. Des étudiantes et étudiants de l'association étudiante du collège ont siégé pour la première fois depuis longtemps à l'une des rencontres organisées. Ce fut très rafraîchissant et leur présence a contribué à bonifier les échanges. Malheureusement, plusieurs membres de la direction ont alterné leur présence au CIE et nous aurions souhaité davantage de stabilité à cet effet pour assurer un meilleur suivi des dossiers. Le thème qui fut retenu cette année est celui de la mobilité durable et son impact positif sur la diminution des gaz à effet de serre (GES). Il fut décidé de conserver le même thème pour une période de 3 ans afin de véritablement conscientiser la communauté collégiale. C'est pourquoi se sont déroulées de nombreuses activités en lien avec ce thème (ex : remise de plants et de semis lors de la semaine du Jour de la Terre, atelier sur la réparation de vélos, conférence sur l'attachement à l'auto, négociations avec EXO, etc.). Un constat s'impose néanmoins, la participation aux conférences est très faible. Tout au plus une quinzaine de personnes ont assisté à la conférence de Jérôme Laviolette au carrefour étudiant (l'attachement à l'automobile dans le contexte des défis de la mobilité durable). Il est donc peu probable que de nouvelles conférences soient offertes à tous dans ce contexte.

Les groupes de travail, quant à eux, ont atteint la majorité des objectifs qu'ils s'étaient fixés en début d'année. Le groupe de travail sur l'éducation relative à l'Environnement (ERE) a connu un essor important et de belles réussites grâce à la libération de Philippe Bélanger Roy en session d'hiver 2023. Ce qui démontre qu'en présence de dégageant, les dossiers peuvent avancer beaucoup plus vite que si l'on se fie uniquement au bénévolat. Il y a donc lieu de réfléchir à l'avenir à la place que l'on souhaite consacrer à l'ERE au collège. Le collège aimerait que l'ERE s'ancre davantage dans notre milieu mais pour ce faire, et la démonstration est probante, il faut que les enseignants soient dégagés ou du moins qu'ils aient le temps de s'y consacrer. Un plan d'action officiel serait donc un bel ajout, du moins selon les enseignants siégeant sur le groupe ERE.

Fer de lance de notre action en ERE, s'est tenue lors de la session d'automne une demi-journée pédagogique sur l'ERE; tout juste avant la marche pour le climat. Cette activité connut un certain succès, plus de 30 membres du personnel et étudiants y ont participé. L'activité WAZA, dirigée par Environnement Jeunesse (ENJEU) fut également une belle réussite. Capitalisant sur cette réussite, nous avons ensuite bâti une présentation en ERE. Puis, une tournée des programmes et départements en révision a été réalisée pour sensibiliser à l'implantation de l'ERE dans les cours. Ainsi, les programmes suivants ont été visités: Technique d'éducation à l'enfance, technique de génie électrique, technique de soins infirmiers, sciences humaines, sciences de la nature et science lettres et art. Une présentation a également été effectuée devant l'ensemble des conseillers pédagogiques. Ces présentations sont complétées par la publication d'une trousse à outils désormais accessible sur le site intranet du collège sous l'onglet environnement. La trousse contient notamment 2 capsules vidéo informatives, un aide-mémoire associé à la littératie environnementale (comment introduire l'ERE sous différentes formes dans les cours), des fiches d'inspiration de projets réalisés au collège en lien avec l'ERE et un lexique environnemental contenant plus d'une centaine de définitions de concepts liés à l'environnement. Tous ces outils furent développés pour aider les enseignants à intégrer progressivement l'ERE dans leurs cours. En raison de l'annulation de la journée pédagogique du 6 avril pour cause de pannes, nous n'avons pas pu lancer officiellement la trousse

à outils. Ce lancement sera reporté à la prochaine journée pédagogique. Néanmoins, tous les objectifs du plan de travail de ce groupe ont été atteints, voire dépassés.

Le comité de cogestion des ruches s'est, quant à lui, réuni à 3 reprises. Deux ateliers furent organisés avec la compagnie Alvéole. Le premier s'est déroulé en novembre prenant la forme d'un kiosque d'information dans le corridor de l'aile Léger. Plusieurs curieux ont ainsi pu obtenir davantage d'informations sur les ruches. Le second kiosque s'est déroulé le 18 mai où plusieurs étudiants et membres du personnel ont eu l'occasion d'assister à l'ouverture des ruches. De plus, nous avons récolté près de 225 pots de miel qui furent distribués tout au long de l'année pour faire la promotion du collège lors de diverses activités. Plus de 80 pots de miel furent mis en vente lors du marché horticole et un kiosque y fut tenu par les membres du comité de cogestion pour sensibiliser la population à l'importance de nos pollinisateurs. De plus, une décoration fut ajoutée à la clôture entourant les ruches pour que tous puissent les retrouver aisément sur le campus. Pensez à faire un tour du côté des ruches et vous verrez!

Malheureusement, l'année 2023 fut également porteuse d'inflation quant au prix des services prodigués par Alvéoles. Inflation considérable. Nous sommes parvenus à négocier un gel des prix pour 2023, mais ces derniers risquent de grimper de plus de 4 000\$ passant de 3 000\$ à plus de 7 000\$ pour les prochaines années mettant ainsi le projet des ruches urbaines en péril. Nous sommes actuellement en négociations avec la compagnie Alvéoles pour convenir d'un prix raisonnable. Malheureusement, les autres compagnies officiant dans ce domaine offrent également leurs services à des prix comparables. L'automne 2023 sera donc critique pour le comité de cogestion et pour les ruches sur le campus.

L'année 2022-2023 fut très riche en projets liés à l'environnement et à l'éducation relative à l'environnement (ERE). Souhaitons que la prochaine année soit également porteuse de belles promesses à cet égard!

### COMITÉ DES UTILISATEURS DE LA CAFÉTÉRIA

*par Claire Dumouchel*

À la suite des changements de l'offre de la Cafétéria avec un contexte de post-pandémie, le Comité des Usagers de la Cafétéria a construit et distribué un sondage à la clientèle de la cafétéria. Le dernier sondage date de 2018. On y obtient le même constat global : il y a une tendance à déprécier le rapport/qualité du prix, mais la qualité comme telle est appréciée et la clientèle reste stable (les chiffres de vente de la cafétéria le confirment). Toutefois, un sondage va être refait l'automne prochain puisque des soucis techniques ont fait en sorte que le nom des participants (pour le tirage) et les commentaires écrits n'ont pas pu être recueillis. Les principaux ajouts à l'offre cette année sont le prêt à manger et le menu déjeuner, qui ont eu un bon succès.

### GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉMUNÉRATION DES CONFÉRENCIERS

Aucune rencontre n'a eu lieu cette année.

## COMITÉ INSERTION PROFESSIONNELLE ET SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE

*par Joan-Sébastien Morales*

La partie syndicale est représentée par Marie-Claude Nadeau (français, responsable aux dossiers syndicaux), Sylvie Plante (français), Sébastien Ouimet (mathématiques) et Joan-Sébastien Morales (secrétaire général, informatique). La partie patronale est composée de Mireille Fournier (coordonnatrice aux relations humaines), Patrick Lebonnois (Directeur adjoint aux études), Jaimie Diotte (conseillère pédagogique) et Geneviève Bourque (relations humaines). Après quelques rappels à la Direction, le comité s'est réuni seulement à deux reprises cette année en mars et en mai.

Le programme d'intégration des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants se précise et s'améliore. On y retrouve une journée d'accueil, des ateliers sur la planification de cours, l'intégration à l'univers collégial et des ateliers techno-pédagogiques. En parallèle de ces activités, l'exécutif a organisé une session d'accueil en octobre 2022 pour vulgariser la convention collective, répondre aux questions et établir un premier contact.

Le programme de mentorat discuté l'année dernière ne s'est pas concrétisé, la personne embauchée n'étant plus disponible. Le programme sera lancé à l'automne 2023 et la mentore aura un mandat révisé. En lieu et place du mentorat, trois libérations ont été octroyées à des enseignants en théâtre, en informatique et en soins infirmiers afin d'accompagner les nombreux nouveaux professeurs de ces départements. Pour l'année prochaine, il faudra continuer à supporter les coordonnateurs dans leurs tâches d'insertion des nouveaux enseignants afin d'alléger leur fardeau. Toutes les opérations administratives qui découlent de l'embauche d'une nouvelle personne devraient être effectuées par le Collège. Finalement, il pourrait être souhaitable d'entamer des discussions sur les évaluations administratives - sujet qui a été peu abordé depuis la renaissance du comité - et de mettre à jour la politique d'évaluation administrative des enseignants et d'enseignantes qui date de vingt ans!

## COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES INTERNATIONALES

*Par Frédéric Morier*

Le comité consultatif des affaires internationales est un comité paritaire qui favorise la mise en œuvre de la Politique institutionnelle des affaires internationales et qui contribue à l'élaboration du plan de travail, ainsi qu'au bilan annuel. Il a également pour fonction de donner un avis sur les objets de consultation de la communauté relatifs aux affaires internationales. Le comité se réunit au moins deux fois par année. Au besoin, d'autres rencontres peuvent avoir lieu. La Politique institutionnelle des affaires internationales vise, notamment, à donner une portée internationale à la formation des étudiants, baliser l'accueil des futurs étudiants étrangers (ou d'étudiants désirant étudier à l'étranger) et encadrer l'organisation de projets liés aux affaires internationales.

Une seule rencontre a eu lieu cette année. Il s'agissait d'une réunion visant à présenter le mandat du comité, son plan d'action triennal, ses règles de fonctionnement ainsi que les paramètres de la journée internationale qui sera mise en œuvre l'an prochain.

## COMITÉ DE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX

*Par Audrey Samson*

En 2022-2023, le GTABE (Groupe de Travail sur l'Aménagement des Bureaux des EnseignantEs) s'est réuni à 3 reprises. Le comité a été réactivé après quelques années plus tranquilles étant donné l'augmentation prévue du devis ministériel à 7055 en 2026.

Sur ce comité siègent 3 enseignants (Isabelle Roy, Denis Paquin et Audrey Samson), Katia Tanguay, Dominik Sauvé et Sébastien Gendron.

Nous avons tout d'abord discuté des principes devant orienter les décisions quant à l'aménagement des bureaux, comme de réunir, dans la mesure du possible, les départements et les programmes ainsi que de créer suffisamment d'espace de travail de façon à ce que chaque enseignant bénéficie d'un bureau selon les normes de la convention.

Comme il n'y a pas de budget pour la création de bureaux dans les agrandissements prévus, nous devons être créatifs. Plusieurs options sont envisagées à moyen terme.

Le travail devrait comporter 2 à 3 phases dont la première sera mise en place dès cet été. Les coordinations dont les enseignants sont touchés par des déménagements ont été ou seront avisées sous peu.

Pour l'instant, l'augmentation (s'il y en a une) du nombre d'étudiants ne nécessite pas de grands changements au niveau des bureaux des enseignants.

Il est à noter que lors de nos rencontres, la direction nous présente le fruit de leurs travaux. Nous ne participons pas activement à la réorganisation. Nos commentaires sont écoutés et ils vont dans le même sens que ce que la direction propose de faire pour l'instant.

Les travaux se poursuivront au cours des prochaines années.

## COMITÉ DE TOPONYMIE ET DE RECONNAISSANCE

*par Claudia Chartier*

Le représentant élu à ce comité est dans l'impossibilité d'en rédiger le bilan, mais le secrétariat de la Direction générale nous a transmis les informations qui suivent... Une rencontre s'est tenue à l'automne, le 5 octobre. Des documents de réflexion historique y ont été présentés par notre collègue Vincent Duhaime. On a aussi pris connaissance des résultats du sondage effectué au printemps 2022 et de l'inventaire des noms déjà attribués à des locaux au Collège. D'autres rencontres sont prévues l'an prochain, car les célébrations entourant le 200e anniversaire du Séminaire de Sainte-Thérèse seront probablement l'occasion de faire quelques annonces.

## COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

*par Patrice Roy*

Le CIR (comité institutionnel de la recherche) est un comité de relativement petite taille, où siègent le directeur général du Collège Michel-Louis Beauchamp, un cadre responsable du dossier de la recherche (Benoît Routhier), Sébastien Adam du CIMEQ, une conseillère pédagogique (Kimberling Toro) de même que cinq membres du personnel enseignant.

Ce comité se réunit habituellement environ une ou deux fois par session, et les réunions sont courtes mais somme toute fécondes. Les projets de recherche en cours et en attente de subvention sont passés en revue, et le comité travaille à trouver des moyens de mieux soutenir la recherche au Collège de même que la diffusion des résultats de projets menés en tout ou en partie par les membres du personnel, ou encore ceux auxquels participent nos étudiantes et nos étudiants.

Une activité de réseautage où des projets en cours auraient été présentés à la communauté était prévue pour l'hiver 2023, mais divers bouleversements (au calendrier collégial et sur le comité lui-même) nous ont empêché de procéder cette année. En particulier, la conseillère pédagogique associée au comité a quitté en cours d'année, mais semble revenue depuis et son rôle semble avoir été bonifié, passant d'une contribution à temps partiel à une contribution à temps complet.

La gamme d'outils mis à la disposition des gens souhaitant faire de la recherche s'est beaucoup bonifiée cette année, incluant des outils en ligne pour connaître les dates limites pour soumettre des demandes de subvention et pour savoir quels ont été les projets ayant obtenu certaines subventions par le passé.

Le comité a aussi exploré des avenues pour aider les étudiantes et les étudiants tentés et tentées par la recherche à explorer cette avenue dans le cadre de leurs études. Ces explorations se poursuivront en 2023-2024.

## COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (SST)

*par Marc Fortin*

L'année 2022-2023 a débuté comme l'an passé, avec peu d'avancement. Déjà à la première réunion du comité SST du 29 septembre 2022, les représentants du Collège nous disaient que le futur préventionniste s'occuperait de mettre à jour le dossier du « Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail » ou le SIMDUT et de la procédure de travail en présence d'amiante. Eh bien, notre patience a porté fruit! Le Collège a finalement embauché le préventionniste, que nous avons rencontré le 25 mai 2023. Malheureusement, le dossier du SIMDUT et la procédure de travail en présence d'amiante n'ont pas avancé d'un iota cette année. Dossier à suivre!

Le Collège a maintenant l'obligation de vérifier que les milieux de stage respectent la loi sur la santé et la sécurité des stagiaires. Aucun détail ni aucune procédure n'ont été annoncés cette année. Dossier à suivre!

Qualité de l'air et chaleur extrême : l'année 2022-2023 ne fait pas exception. Aucune nouvelle mesure de mitigation pour la chaleur extrême, autre que les chapiteaux n'ont été prévus. Le syndicat a acheté des instruments de mesure pour la température ainsi que pour les niveaux sonores et de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>). Mitigation de la chaleur et qualité de l'air : dossier à suivre!

Les représentants du Collège et des travailleurs se sont entendus pour le nombre de représentants au comité en santé et sécurité et le rôle des représentants SST. Dossier fermé!

À la suite des événements du 18 novembre dernier, le Collège a entrepris de réviser les procédures d'urgence. Eh bien, devinez quoi? Malgré nos multiples offres d'aider à la révision de ces procédures, le comité SST n'a jamais vu l'ombre d'une seule lettre. Il faut en comprendre « qu'on n'a rien à voir là-dedans ». Dossier décevant!

Notre représentant en santé et sécurité a passé en revue les déficiences relevées par la mutuelle de prévention le 5 décembre 2022. Tous les sites visités par le représentant de la mutuelle de prévention ont été revisités et il en ressort que sur les quinze sites inspectés, seulement quatre corrections ont été effectuées. 26.7% de résolution, ça aurait dû être mieux. Certaines identifications des risques ont été identifiées et transmises au Collège. L'identification complète des risques au Collège n'a pas encore été amorcée. Dossier à suivre!

Risques psychosociaux et comité bien-être : le comité santé et sécurité aimerait déléguer au comité santé et bien-être la tâche de faire l'analyse des risques psychosociaux. Une rencontre doit avoir lieu pour déterminer les responsabilités de chaque groupe et coordonner les actions. Dossier en cours et à suivre!

Malgré la multitude de dossiers à suivre, il y a une lueur d'espoir! La nouvelle directrice des relations humaines (RH), Mme Marie-Josée Garneau, travaille ardemment avec le comité et a à cœur de faire avancer les dossiers. Avec la venue du nouveau préventionniste, espérons que la prochaine année transforme les dossiers à suivre en dossiers fermés!

## COMITÉS SYNDICAUX

### COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

*par Claudia Chartier et les membres de ce comité*

Les membres du comité de surveillance des finances, soit Pierre-Antoine Beauregard, Aude Lacasse, Audrey Samson et Frédéric Morier avec la collaboration de l'agente à l'exécutif Claudia Chartier se sont rencontrés deux fois cette année. On souligne également la présence de Joan-Sébastien Morales à la rencontre du mois de mai en remplacement de Frédéric Morier.

L'objectif était de vérifier la rigueur de la comptabilité du Syndicat, l'archivage des pièces justificatives et le respect des décisions de l'Assemblée générale.

Le 30 novembre 2022, l'Assemblée générale a approuvé des modifications aux postes budgétaires, soit la création d'un poste intitulé *mobilisation* et de renommer le poste *activités sociales* par *activités et vie sociale*. Le 22 février 2023, l'Assemblée a également approuvé la modification de la classification de l'adjointe pour lui reconnaître la catégorie d'emploi d'agent d'administration.

À la suite des deux audits, le comité n'a rien relevé qui porte à croire que les dépenses engagées par le comité exécutif pour 2022-2023 ne sont pas conformes aux Statuts et règlements ainsi qu'aux décisions

de l'Assemblée générale. Toutefois, le comité a noté une différence positive lors du dépôt des cotisations par le collège de 481,22\$ sur la paie du 22 décembre 2022. La demande de justification a été faite auprès du service des Finances qui a pu en expliquer une portion (267,55\$). En ce qui a trait à la différence, la relance a été faite auprès du service des Finances qui n'a pas donné de suite. Étant donné qu'il s'agit d'une différence positive, l'exécutif n'a pas jugé bon d'aller plus loin dans les démarches.

Le comité recommandera des modifications à apporter pour le budget 2023-2024 ainsi que des ajouts au *Guide de trésorerie* lors de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin prochain.

Le rapport final quant à la vérification des états financiers pour l'année 2022-2023 se fera lors d'une assemblée générale à l'automne.

Un gros merci à Pierre-Antoine Beauregard, Aude Lacasse et Audrey Samson !

## COMITÉ DONS DE SOLIDARITÉ ET APPUIS AUX PROJETS ÉTUDIANTS

*par Frédéric Morier*

Le comité dons de solidarité et appuis aux projets étudiants, composé de Claudie Bonenfant, Marc Fortin, Claire Dumouchel et moi-même, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année afin de réaliser son mandat selon un plan de travail en 5 axes : l'octroi des dons (y compris les dons ponctuels ou exceptionnels), la révision de la liste des organismes bénéficiaires, l'établissement de balises pour le budget social, la révision de la politique de dons et appuis et l'octroi du financement en soutien aux projets étudiants.

Il importe de rappeler que le comité dons de solidarité et appuis aux projets étudiants disposait, cette année, d'un budget annuel global de 2,6 % des cotisations annuelles, réparti ainsi : les dons de solidarité utilisent 1,3 % ; l'appui aux projets étudiants utilise 1,3 %, y compris la bourse de 500 \$ pour l'engagement social d'un.e étudiant.e.

### **Révision de la liste des organismes bénéficiaires et don exceptionnel**

En septembre 2022, le comité se réunit une première fois afin de procéder à la révision annuelle de la liste des organismes récipiendaires et à l'octroi des dons aux organismes sélectionnés. Le comité s'est donné pour mandat de prioriser des organismes locaux et régionaux, de privilégier des organismes partageant nos valeurs ou œuvrant dans des domaines connexes (travail et emploi, éducation, action sociale et communautaire, condition féminine, environnement, etc.).

Lors de cette rencontre il a également été question d'établir des bases de balises pour le poste budgétaire intitulé : projet social. De plus, afin de donner suite à la résolution de l'AGA du 13 juin 2022, le comité a choisi l'organisme COBAMIL pour faire un don annuel de 250 \$ pour l'environnement.

En novembre 2022, le comité se réunit une seconde fois et propose une augmentation des dons aux syndicats en conflit dans la région à 100\$ et hors région à 50\$. Cette réflexion fait suite à la demande du CCSNL (ci-haut) et à la volonté du comité à aider davantage les syndicats et conflits. De plus, le comité a décidé d'octroyer un montant de 500\$ au Syndicat des travailleurs(euses) de la station Mont-Tremblant-

section Hilton Homewood Suite (demande du CCSNL). Enfin, les balises des projets sociaux sont présentées et adoptées par le comité en vue d'une adoption par l'AG en octobre 2022.

### **Soutien aux projets étudiants**

En avril 2023, le comité se réunit une troisième fois afin d'évaluer les nouvelles demandes de soutien aux projets étudiants. L'année 2022-2023 fut d'ailleurs un excellent millésime, l'augmentation du nombre de demandes en témoigne. Ce constat pourrait être attribuable au retour des voyages post-pandémie ou aux relances courriels effectuées par le syndicat. C'est donc 14 projets conformes qui ont été déposés et qui ont reçu l'aval du comité. Au total, ces 14 demandes de soutien approuvées représentent un montant global de 8 305\$. Ainsi, nous avons appuyé un projet de club de sortie théâtre (Français), le Rendez-vous des sciences humaines (Sh), un projet de simulation parlementaire (Sh), un projet de simulation à l'ONU (Sh), un projet de stage en Afrique du sud (TSA), un projet de stage en archéologie en Grèce (Histoire et civilisation), un projet de visite d'espace documentaire (Tech. Doc), un projet de Cégep en concert (Musique), un projet en lien avec les Prix collégial du cinéma québécois (Français), un voyage France/Espagne (ALC), un voyage au Costa-Rica (Sh), un voyage à New-York (Arts visuels) et enfin, un voyage à la Quadriennale de Prague (Théâtre).

Par ailleurs, le comité a eu le privilège de considérer les recommandations pour la bourse d'engagement social étudiant. Cette année nous avons reçu 4 candidatures, toutes exceptionnelles. Le choix ne fut pas facile, mais une candidate s'est tout de même démarquée. La bourse de 500\$ a donc été décernée à Marilyn Rowe (du programme GTEA) pour le démarrage d'une entreprise à but non lucratif («Les déclassés») qui «transforme les légumes déclassés des entreprises maraîchères de la région, réduisant grandement le gaspillage alimentaire».

En 2022-2023, la quasi-totalité de la somme prévue au budget des dons de solidarité a été distribuée, à savoir une somme de 8 000\$ sur un budget de 8 340\$. La totalité de la somme pour le soutien aux projets étudiants a été distribuée, à savoir 8 340\$.

### **Révision de la politique syndical des dons de solidarité et d'appui aux projets étudiants**

Pour l'année 2022-2023, le comité exécutif a souhaité que le comité des dons et appuis révise la politique du syndicat. Lors de la rencontre d'avril 2023, les membres du comité ont pu s'exprimer librement et proposer de nombreuses modifications. Parmi celles-ci, figure un plafonnement du budget du volet « soutien aux projets étudiants », l'ajout d'une exclusion pour les groupes religieux et les partis politiques, un changement au niveau des dates butoirs et enfin, l'ajout d'une clause de révision annuelle de la politique.

### **Budget social**

Il y a quelques années, nous avons adopté une résolution visant à créer un budget pour soutenir des projets participatifs. En mars 2022, à la suite des recommandations du comité, l'Assemblée générale a adopté la proposition de transformer le poste budgétaire afin d'assouplir les critères d'admissibilité. C'est ainsi que les nouvelles balises furent présentées et adoptées à l'Assemblée générale d'octobre 2022.

Après avoir lancé un appel de projets, un seul a été déposé pour l'obtention de ce financement. Il s'agit d'un projet d'aménagement de la cour du CPE Fanfan Soleil, adjacent au Collège. Comme vous le savez peut-être, le CPE Fanfan Soleil est en rénovation depuis quelques mois et l'aménagement de la cour

représentait un défi financier important. Deux enseignantes du Collège Lionel-Groulx ont déposé un projet d'appui financier en février 2022. Après moult échanges et une analyse rigoureuse du comité, le projet a été approuvé pour un montant de 5 000 \$.

## COMITÉ DE MOBILISATION

*par Marie-Claude Nadeau et les membres de ce comité*

Cette année a vu éclore deux branches de mobilisation: un comité de mob formé uniquement de profs (nommé ici « profs » pour l'aspect pratique de la chose) et un comité intersyndical de mobilisation qui inclut des membres des trois syndicats de Lionel-Groulx (nommé ici « intersyndical » pour l'aspect pratique de la chose). Nous les traitons donc ici en parallèle.

En plus d'assister à des réunions ainsi qu'à des formations de mob locales, régionales et nationales (ASPPC et Front commun), et en plus de distribuer des objets de mobilisation (chandail « Prof en négo », chandail « Front commun », sac « Du bon bord », casquettes « Profs en négo » et gourdes « SEELG en négo »), les comités ont organisé de nombreuses activités de mobilisation dont voici une liste éloquent:

- Photomaton en septembre avec un cadre du fourni par la CSN en assemblée générale pour que les gens réalisent qu'on est en négo;
- Distribution de bonbons d'Halloween, affichage sur les murs et dépôt des demandes à la Direction générale le 26 octobre 2022 (slogan: On mérite plus que des pinottes) (intersyndical);
- Inscription des demandes chères à chaque membre sur des cartes postales destinées à Pascale Déry en novembre pour mieux faire connaître les demandes sectorielles (profs). La distribution des cartes postales est accompagnée d'une distribution de chocolats locaux pour encourager les enseignants;
- Fabrication de guirlandes avec les cartes postales et décoration d'un sapin de Noël ambulant qui est déplacé d'un étage à l'autre près des bureaux des enseignants, puis laissé près de la Direction des études pour le temps des Fêtes (profs);
- Dépôt des cartes postales en mains propres au bureau d'Éric Girard en janvier 2023 (profs);
- Impression d'un casse-tête à l'effigie du Front commun en janvier 2023 (intersyndical);
- Tournage d'une vidéo où l'on montre le casse-tête auquel il manque des morceaux pour marquer le refus des offres patronales (slogan: Il manque des morceaux à nos services publics) (intersyndical);
- Distribution de nez de clown et photomaton de profs fâchés en veston qui portent un nez de clown pour marquer le refus des offres patronales (slogan: Cessez de rire de nous) (profs);
- Diffusion de photos du casse-tête et de la vidéo sur les réseaux sociaux afin de faire connaître les demandes de la table centrale (intersyndical);
- Affichage massif avec les images de casse-tête (intersyndical) et avec des photos de nez de clown (profs) le 2 février. Ce fut très remarqué;
- Pour la Saint-Valentin, on colle des post-it en forme de cœur sur la porte de la Direction générale (slogan: Les cégeps aussi ont besoin d'amour) (intersyndical);
- Fin mars: participation au grand rassemblement du Front commun à Québec et manifestation devant l'Assemblée nationale;
- Marche funèbre le 31 mars pour porter le deuil de la convention collective venue à échéance

- (intersyndical). Musique, costumes funèbres, chants, discours et beignes;
- 5 à 7 au Saint-Graal pour lancer les « jeudis chandail de Front commun »;
  - Une correction collective a été prévue, mais annulée à cause des intempéries et de la grève étudiante (profs);
  - Un piquetage symbolique le 1<sup>er</sup> mai a été prévu, mais fut annulé à cause d'une panne d'électricité (intersyndical);
  - Décoration des trottoirs au pochoir par des commandos-ninjas et distribution de stylos rouges « SEECLG en négo » pour marquer la négo en cette fin de session les 15-16 mai (profs);
  - Distribution de galettes avec un collant du Front commun pour encourager les étudiants lors de l'épreuve uniforme du 17 mai. Visibilité avec des drapeaux, collants, chandails. (intersyndical);
  - Publication d'une entrevue à propos de la mobilisation ainsi que des négociations, à la une du journal Nord-Info;
  - Installation en mai d'affiches signées par les membres sur la porte de la Direction générale en appui à un événement significatif qui s'était déroulé à la table sectorielle de négociation.

Ajoutons à cela que certains membres du comité de mob ont aussi animé des discussions en assemblée générale, nourri les réseaux sociaux du SEECLG ainsi que le *De Vive Voix*, décoré les babillards de même que le local syndical puis participé à un « Midi négo » et vous prendrez la mesure du dynamisme impressionnant de ce valeureux comité.

### COMITÉ PROFS POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

*par Marie-Claude Nadeau et les membres de ce comité*

Le comité *Profs pour la Justice climatique* s'est réuni pour la première fois le 13 juin 2022 avec le mandat de proposer lors de la première assemblée syndicale de 2022-2023 des actions pouvant aller jusqu'à la grève sociale dans le cadre du mouvement de mobilisation pour la justice climatique de l'automne 2022 et d'organiser, avec l'appui de l'exécutif syndical, ces actions. Plusieurs possibilités sont explorées (grève, grève symbolique pour lever des fonds, spectacles, manifestation, etc.). Finalement, le comité a choisi d'organiser une campagne de dons dans toute la communauté collégiale intitulée Défi « Le 23 Septembre: j'y suis » du 8 au 30 septembre. Cette campagne visait à encourager les membres à faire une grève symbolique en versant l'équivalent d'une journée de salaire. Les employés du Collège ont contribué à trois organisations caritatives de la région (Équiterre, COBAMIL et le CENTR'ERE) à la hauteur de 5 033\$. Dans la foulée de cette vaste campagne, un spectacle d'humour « écorévolté » de Fred Dubé suivi d'une discussion a été organisé le 15 septembre, un débat des candidats des élections provinciales sur des questions environnementales a eu lieu le 21 septembre et un autobus plein a été nolisé pour que les membres de la communauté puissent se rendre à la Manifestation pour la justice climatique à Montréal le 23 septembre.

## ACTIVITÉS SOCIALES DU SYNDICAT

*par Claudia Chartier*

Cette année, nous avons tenu 6 activités :

- le 13 juin 2022, le dîner de fin d'année scolaire 21-22;
- le 28 septembre 2022, un 5 à 7 au Saint-Graal;
- le 16 novembre 2022, un 5 à 7 végétal organisé par le département des techniques administratives;
- le 16 janvier 2023, le dîner de la rentrée ainsi que l'hommage aux retraités;
- le 15 février 2023, un 5 à 7 Saint-Valentin;
- le 13 avril 2023, un 5 à 7 spécial Négociation au Saint-Graal.

Par ailleurs, le Collège a tenu son souper de fin d'année en décembre 2022. Les trois Syndicats ont été étonnés de recevoir une facture en mai 2023. À la suite d'une consultation de l'Assemblée générale du personnel enseignant, il a été convenu que le SEECLG acquittera la facture cette année, mais qu'une lettre rédigée et signée par les trois représentants des syndicats du Collège demandera à être tenue au courant des dépenses avant l'événement.